

Résolution sur la traite des êtres humains

Québec (Québec) | 5-10 juillet 2018

PRENANT NOTE du fait que par la nature cachée du crime et des défis statistiques qui en découlent, l'ampleur de la traite des êtres humains est impossible à chiffrer précisément ;

CONVAINCUE du fait que l'ampleur de la traite des êtres humains s'étend loin au-delà des estimations avancées ;

SOULIGNANT que l'absence de chiffres officiels ne peut en aucun cas être avancée pour entraver la lutte des services étatiques et paraétatiques contre le crime de la traite des êtres humains, qui frappe les femmes, les enfants et les hommes ;

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Québec du 5 au 10 juillet 2018, sur proposition du Réseau des femmes parlementaires,

ENCOURAGE ses membres à lutter sans réserve pour inciter leurs autorités gouvernementales à déployer l'ensemble des moyens à leur disposition pour éradiquer la traite des êtres humains et ce, même en l'absence de chiffres officiels ;

DEMANDE aux États membres de l'OIF de ratifier les instruments internationaux et régionaux de lutte contre la traite des êtres humains ;

DEMANDE à l'OIF d'inscrire la lutte contre la traite des êtres humains, forme moderne d'esclavage, au cœur de son action politique.